



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) organise, le 29 Juin 2017 au Novotel d'Abidjan à partir de 9H00, un atelier sur « **la Responsabilité parentale face aux contenus audiovisuels : la question de la signalétique** ».

À cette occasion, des experts animeront les sessions thématiques suivantes :

- Les instruments juridiques en matière de protection des enfants et des adolescents ;
- La Question de la Signalétique ;
- Regards croisés sur de la Responsabilité Parentale.

Les travaux prendront fin par des recommandations issues des échanges qui interviendront dans le cadre de cet atelier.

Fait à Abidjan, le 27 Juin 2017
Pour la HACA

Le Président